

REGLEMENT CSO 2011

GENERALITES

- Le Comité Régional d'Équitation Rhône-Alpes (CRERA) organise les conditions de sélection, ainsi que les championnats régionaux qui relèvent de sa responsabilité.
- **Tout cavalier amateur ou professionnel obtenant des points dans une sélection régionale au cours de la saison 2011, s'engage moralement à honorer cette dernière. Si tel n'est pas le cas, tout cavalier ne désirant pas participer, devra en informer la commission, trois semaines avant l'épreuve, afin que son nom soit retiré des listes. Tout cavalier sélectionné, doit ensuite s'engager dans le Championnat correspondant, selon les modalités du règlement régional (sauf cas de force majeure et notamment présentation d'un certificat médical ou vétérinaire). Dans le cas contraire, il ne pourra pas prétendre à toute sélection ultérieure organisée par le CRERA.**
- Il est souhaitable que tout Grand Prix, organisé en Rhône-Alpes comporte au minimum 11 obstacles dont un double et un triple et si possible un obstacle de type naturel, un bidet et/ou une rivière. Ces éléments, ainsi que des soubassements, sont nécessaires pour la préparation aux Championnats de France.
- Le CRERA attire l'attention des organisateurs sur la qualité des sols (sable ou herbe) nécessaire pour les épreuves de sauts d'obstacles.
- Le choix d'un commissaire de piste validé par le CRERA, pour certains concours, relevant de la compétence est obligatoire.
- **Le CRERA ne valide pas tout concours amateur ou pro relevant de sa compétence, en même temps que les EquiMasters Rhône Alpes, à l'exception des concours club.**
- La commission de cso du CRERA se réserve la possibilité de prendre toute décision concernant un cas exceptionnel, non évoqué, dans le présent règlement.

RAPPEL

Tout cavalier qui par son attitude ou ses propos ne respecte pas les règles de bonne conduite édictée par la FFE se verra automatiquement exclu de toutes les sélections du CRERA.

EQUIMASTERS RHONE-ALPES 2011 Cavaliers Amateurs et Professionnels (23 au 25 Septembre 2011 à Chazey/Ain - Parc du cheval)

GENERALITES

Les EquiMasters Rhône Alpes organisés par le CRERA ont pour but de réunir les meilleurs cavaliers rhônalpins, sélectionnés par la commission de sauts d'obstacles. Les sélections auront pour base les computer lists de la FFE, catégorie Grand Prix. Pour les cavaliers amateurs sélectionnés en Amateurs Elite et en amateurs1, seule la sélection en amateurs Elite sera retenue.

• Les EquiMasters sont constitués d'épreuves qui permettent d'attribuer, aux meilleurs cavaliers, des titres de Champions régionaux, dans le cadre des :

- Championnats régionaux Pro, Amateurs Elite et Amateurs1 (sélections régionales)
- Championnats des départements par équipe, (sélections départementales)
- Championnats régionaux Majors (engagements libres)

Les EquiMasters permettent également aux cavaliers classés dans les GP de multiplier par 2 leurs points ou leurs participations sur les computer-list FFE.

Un cavalier ne peut pas participer à 2 Championnats.

Les 10 meilleurs cavaliers du classement des EquiMasters Rhône-Alpes, catégories Pro2, Amateurs Elite et Amateurs1 seront invités par le CRERA, pour les « TOP TEN RHONES ALPES », organisés dans le cadre d'Equitalyon (un seul cheval par cavalier.)

1/Championnats Pro2, AmateursElite & Amateurs1 2011

SELECTIONS POUR LES CHAMPIONNATS Pro2, Amateur Elite & Amateur1 2011 :

Pour les finales, seront sélectionnés, par la commission (cf: généralités)

- Les 30 meilleurs cavaliers Pro (1 cheval/cavalier),
- Les 50 meilleurs cavaliers Amateur 1 (1 cheval/ cavalier)
- Les 25 meilleurs cavaliers Amateur Elite (1 cheval/ cavalier)
- Seront sélectionnés d'office, en plus des nombres ci-dessus, les cavaliers ayant obtenu un podium aux championnats de France individuels (As et Amateurs) 2011.

La liste officielle des cavaliers sélectionnés, arrêtée le 2 Septembre, sera publiée sur le site du Crera et sera disponible sur demande. Charge aux cavaliers de s'informer et de s'engager individuellement.

secretariat.crera@orange.fr

Comité Régional d'Équitation Rhône-Alpes

4 Avenue Pierre Mendès France - Hippodrome de Parilly 69679 Bron

www.equitation-rhonealpes.com

Comité Régional d'Équitation Rhône-Alpes

Commission de Sauts d'Obstacles

REGLEMENT des Championnats Pro, Amateur Elite & Amateur 1 :

Les épreuves seront réservées aux cavaliers titulaires de la licence compétition de l'année en cours, au titre du Comité Régional d'Équitation Rhône-Alpes, sélectionnés par la commission de sauts d'obstacles.

Tout cavalier non sélectionné et engageant par erreur ne pourra pas prendre le départ des épreuves des Championnats et ne bénéficiera d'aucun remboursement.

Tous les cavaliers sont autorisés à concourir avec un seul cheval.

Les Championnats, dans le cadre des EquiMasters s'organisent en 2 étapes, constituées chacune d'une épreuve.

- **Mode de calcul pour l'attribution des titres de « Champions Rhône-Alpes » :**

1^e étape :

Epreuve « Vitesse » jugée au barème C, donnant lieu à un classement.

Pour le championnat, les temps sont convertis en points de pénalité : le couple classé 1^{er} sera pénalisé de 0 pt, Les autres couples recevront un nombre de points de pénalité calculé de la façon suivante : écart de temps par rapport au 1^{er}, décompté en seconde et centième de seconde divisé par deux. En cas d'élimination ou d'abandon, le temps retenu pour le couple sera celui du cavalier le plus pénalisé, majoré de 20 secondes.

2^e étape :

Epreuve « Grand Prix » en 2 manches, donnant lieu à un classement.

Pour l'attribution des titres, les résultats des 2 étapes seront additionnés.

- **Programme :**

Le déroulement exact des épreuves sera précisé dans l'avant programme, publié sur FFEcompet. Précisions concernant ce déroulement :

-1^e étapes: épreuves Vitesse, départs dans l'ordre du BO,

-2^e étapes : épreuves Grand prix, ouvertes aux cavaliers étant partis dans l'épreuve de la veille. Départs de la première manche dans l'ordre inverse du classement de l'épreuve de vitesse.

1^e manche: au chrono, 2^e manche au chrono, ordre inverse des pénalités et du temps de la 1^e manche. Epreuve sans barrage.

-Chaque épreuve est indépendante, avec une remise des prix et une dotation. Un seul engagement est demandé aux cavaliers pour les 2 épreuves.

secretariat.crera@orange.fr

Comité Régional d'Équitation Rhône-Alpes

4 Avenue Pierre Mendès France - Hippodrome de Parilly 69679 Bron

www.equitation-rhonealpes.com

2/Championnat des départements par équipe

Seuls les cavaliers non sélectionnés en Amateur Elite & Amateur1 peuvent participer à ce championnat.

Les cavaliers titulaires d'un brevet d'état ou d'un brevet professionnel, en exercice ou non ne peuvent pas participer à ce championnat réservé avant tout aux amateurs.

SELECTIONS :

Les modes de sélection sont sous l'entière responsabilité des Comités Départementaux qui devront fournir à la commission de sauts d'obstacles la liste définitive de **leur équipe, composée de 5 cavaliers, le 12 Septembre dernier délai**, afin que ces dernières soient mises en ligne sur le site du CRERA.

Il est souhaitable que les cavaliers sélectionnés aient couru, au minimum, des Grands Prix Amateurs2.

Chaque comité départemental **devra obligatoirement mandater une personne responsable**, présente pendant les EquiMasters et en avertir la commission de sauts d'obstacles.

Les cavaliers sélectionnés devront être à jour de leur licence correspondante au dit département.
(Art. 4.1 § A « Domiciliation Sportive » du Règlement Général 2011)

REGLEMENT DU CHAMPIONNATS DES DEPARTEMENTS PAR EQUIPE:

Les épreuves seront réservées aux cavaliers titulaires de la licence compétition de l'année en cours, au titre du Comité Régional d'Équitation Rhône-Alpes, sélectionnés par les comités départementaux.

Tout cavalier non sélectionné et engageant par erreur ne pourra pas prendre le départ des épreuves du Championnat et ne bénéficiera d'aucun remboursement.

Tous les cavaliers sont autorisés à concourir avec un seul cheval.

Le Championnat des départements, dans le cadre des EquiMasters, s'organise en 2 étapes, constituées chacune d'une épreuve.

Comité Régional d'Équitation Rhône-Alpes

Commission de Sauts d'Obstacles

- **Mode de calcul pour l'attribution du titre de « l'équipe Championne des départements Rhône-Alpes » :**

1^e étape :

Epreuve « Vitesse » jugée au barème C, donnant lieu à un classement.

Pour le championnat, les temps sont convertis en points de pénalité : le couple classé 1^{er} sera pénalisé de 0 pt, Les autres couples recevront un nombre de points de pénalité calculé de la façon suivante : écart de temps par rapport au 1^{er}, décompté en seconde et centième de seconde divisé par deux. En cas d'élimination ou d'abandon, le temps retenu pour le couple sera celui du cavalier le plus pénalisé, majoré de 20 secondes.

2^e étape :

Epreuve « Grand Prix » barème A, à temps différé

Pour l'attribution du titre, les résultats des 2 étapes seront additionnés (pour chaque étape, seuls les 4 meilleurs résultats de chaque équipe seront conservés)

- **Programme :**

Le déroulement exact des épreuves sera précisé dans l'avant programme, publié sur FFEcompet.
Précisions concernant ce déroulement :

-1^e étape: épreuve Vitesse, départs dans l'ordre du BO,

-2^e étape : épreuve Grand prix, ouverte aux cavaliers étant partis dans l'épreuve de la veille.
Départs dans l'ordre inverse du classement de l'épreuve de vitesse.

-Chaque épreuve est indépendante, avec une remise des prix et une dotation. Un seul engagement est demandé aux cavaliers pour les 2 épreuves

3/Finales des Majors Rhône-Alpes

Peut participer aux « Finales des Majors Rhône-Alpes » tout cavalier titulaire d'une licence à jour, au titre du Crera, âgé de 40 ans et plus.

REGLEMENT DES MAJORS RHÔNE-ALPES :

Les cavaliers ne peuvent engager qu'un seul cheval.

Tout cavalier non qualifié et engageant par erreur ne pourra prétendre prendre le départ des épreuves de la finale et ne bénéficiera d'aucun remboursement.

Modalités générales du règlement identiques au Championnat des départements : voir plus haut

AUTRES CHAMPIONNATS OU EVENEMENTS « CRERA » 2011

GRANDS REGIONAUX RHONE-ALPES 2011

GENERALITES

Le Comité Régional d'Équitation Rhône-Alpes, organisme déconcentré de la FFE, propose la mise en place d'un circuit intitulé :

« LE GRAND REGIONAL RHONE ALPES », en partenariat avec les organisateurs de concours rhônalpins, pour la saison 2011.

Ce circuit a pour objectif d'inciter les organisateurs de Concours de Sauts d'Obstacles Amateur et Pro en Rhône-Alpes à créer des concours de qualité, dont la finalité est purement sportive.

Il se décline, sous la forme de 3 rendez-vous, proposés aux cavaliers amateurs et professionnels, désireux de se préparer aux différents championnats sportifs organisés par la FFE : **St Maurice de Gourdans**, du 17 au 19/06 ; **Hôpital le Grand**, du 15 au 17/07 et **Aix les Bains** du 19 au 21/08

Il permet également aux cavaliers de multiplier par 1,5 leurs points sur les computer- list FFE (épreuves « supports » également pour les EquiMasters Rhône Alpes)

Précisions et renseignements à consulter sur le site du Crera et sur l'avant programme publié sur FFEcompét.

secretariat.crera@orange.fr

Comité Régional d'Équitation Rhône-Alpes

4 Avenue Pierre Mendès France - Hippodrome de Parilly 69679 Bron

www.equitation-rhonealpes.com

CHAMPIONNAT DES AS RHONE-ALPES 2011

GENERALITES

Le Comité régional Rhône Alpes organise, en 2011, un « Championnat des As » réservé aux cavaliers rhônalpins, présentant les conditions d'âge. C'est un championnat par acquisition de points.

Ce Championnat se court sur les épreuves « Grand Prix » des concours « Grand Régional Rhône-Alpes ».

Les points utilisés pour le Championnat Rhône Alpes, sont ceux acquis par les cavaliers classés dans ces épreuves, comptabilisés dans les computer liste FFecompet « GrandPrix ».

Les 3 meilleurs cavaliers benjamins, cadets, juniors se verront remettre plaques, flots, médailles et lots de valeur au cours des EquiMasters 2011.

TOP TEN RHONE-ALPES 2011

GENERALITES

Les 10 meilleurs cavaliers du classement des EquiMasters Rhône-Alpes, catégories Pro2, Amateurs Elite et Amateurs1 seront invités pour les « TOP TEN RHONES ALPES », organisés dans le cadre d'Equitalyon (un seul cheval par cavalier.)

Précisions et renseignements à consulter sur le site du Crera et sur l'avant programme publié sur FFecompet.

Bron , le 28/02/2011 .



Comité Régional d'Équitation Rhône-Alpes

Commission de Sauts d'Obstacles

secretariat.crera@orange.fr

Comité Régional d'Équitation Rhône-Alpes

4 Avenue Pierre Mendès France - Hippodrome de Parilly 69679 Bron

www.equitation-rhonealpes.com